

Au fil de Doubs

Édito

Le mot du Maire :

Début d'année douloureux pour l'équipe municipale avec le décès subit à 51 ans de Jocelyne VERDAN, conseillère municipale de 2008 à 2014, et la disparition tragique à 41 ans de Céline MAGNIN-FEYSOT, qui venait d'être élue. Ces deux collègues, amies, avaient fait le choix de s'impliquer dans la vie du village. Aujourd'hui, nous ne pouvons que saluer leur engagement et conférer un message de soutien à leurs maris, enfants et familles.

Septembre 2015 verra à nouveau les horaires scolaires changer, preuve de plus que cette réforme est mal vécue par les enfants, les parents, les enseignants et la municipalité.

Pour répondre à notre volonté de soutenir l'activité économique, un budget très ambitieux, dégageant 2,4 millions euros de nouveaux investissements, a été voté sans pour autant faire évoluer les taux de la fiscalité communale. Les taux concernant la part communale resteront inchangés pour l'année 2015 pour la deuxième année consécutive. Ces investissements conséquents sont rendus possibles grâce à un bon excédent du budget de fonctionnement, à l'apport financier du lotissement Le Méridien et à la mise en place d'un prêt à long terme.

Avec le printemps, les chantiers ont démarré et les travaux sur la commune s'étaleront tout au long de l'année. Dès aujourd'hui, nous travaillons sur les projets 2016 pour être en mesure de déposer les dossiers de demande de subvention fin octobre auprès du Conseil Départemental qui étudiera leur éligibilité. Le parking de l'école, la refonte complète de la rue du Puits et de la rue des Frênes avec liaison cyclable sont au cœur de nos études.

Dossiers à suivre...

Vous assurant de notre total
dévouement,

Le Maire,
Régis Marceau.

Sommaire

Page 2..... Un nouveau visage à la mairie
Rentrée 2015/2016

Pages 2 et 3..... Un budget tourné vers l'avenir,
la sécurité de nos enfants

Pages 4 et 5 Lotissement le Méridien

Pages 6 et 7..... Bien vivre ensemble l'été,
la commune en chantier

Page 8 Vie associative



UN NOUVEAU VISAGE À LA MAIRIE



Nous souhaitons la bienvenue à Mme Aurélie Paris qui a intégré le secrétariat de mairie le 16 mars dernier.

Après 16 années passées à la Mairie de Mouthé et un temps de disponibilité pour ses enfants, Aurélie occupe un poste d'agent administratif à temps partiel. Ce recrutement a été effectué pour répondre à deux objectifs précis :

En premier temps, le travail apporté par le gros budget d'investissement 2015 donne lieu à une

augmentation du temps de suivi de chantier et de suivi administratif. Sa présence permettra de mieux répartir ces tâches ponctuelles et Mme Paris reprendra, notamment, les relations avec les associations, la halte-garderie et les entreprises. En second temps, la Poste ne souhaite pas conserver le bureau de Doubs au-delà de juillet 2016 du fait de sa proximité avec Pontarlier et du faible taux de fréquentation.

Le choix municipal est de continuer à assurer ce service de proximité vis-à-vis des habitants de la commune avec une agence postale dans la nouvelle mairie. Nos secrétaires, qui connaissent bien la commune, géreront ce service après avoir suivi une formation spécifique, notre objectif étant d'ouvrir 5 matinées par semaine.

Emmanuelle Girod

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA RENTRÉE 2015-2016.

Cette année scolaire 2014-2015 a posé le cadre du Projet d'Education Territoriale : les nouveaux rythmes instituent principalement les 5 matinées de temps scolaire.

Doubs a choisi de privilégier la 5ème demi-journée au samedi matin. Le comité de pilotage avait validé ce choix par un vote, lors de sa réunion du 19 mai 2014 et convenu de conserver la possibilité d'aménager ou modifier l'organisation après une année de pratique.

C'est donc naturellement que le comité de pilotage du 19 février dernier a conduit à questionner les parents sur les difficultés rencontrées et leur souhait ou non de conserver l'organisation actuelle.

Avec un retour d'environ 85% des questionnaires transmis par l'intermédiaire des écoles, et un avis favorable à 61.4% pour le mercredi matin, bien que partagé sur le bien fondé de ce choix pour le bien être des enfants, le comité de pilotage a choisi de respecter le souhait

des parents. Les conseils d'école, réunis en session extraordinaire le 20 avril, ont validé le changement à l'unanimité en maternelle et à la majorité en primaire (14 pour, 3 contre, 1 abstention). Il sera effectif à compter de la rentrée 2015. L'école aura donc lieu :

- **les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h45 et 13h45 à 15h45**
- **Le mercredi : 9h à midi.**

Francas été 2015 :

Inscriptions auprès de Camille Sourit, au 06 30 97 29 82, ou à francasdoubs@outlook.fr.

Des fiches d'inscription seront transmises aux écoliers.

Les thèmes hebdomadaires abordés sur cette période estivale du 6 au 31 juillet seront les suivants : Jeux d'eau, Contes et légendes de la région, Activités sportives, Nos amis les insectes.

Floriane Buttefey

2015 : UN BUDGET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le Budget Général de Fonctionnement, incluant les reports 2014 est équilibré à 2 226 514 €. Il permet, grâce à la gestion rigoureuse des dépenses, de dégager un excédent de 971 382 € pour le Budget d'Investissement.

L'ajout à cette somme, du remboursement du FCTVA (184 700 €), des taxes d'aménagement (93 778 €*), des diverses subventions attendues (288 600 €*), d'un apport du lotissement

Le Méridien à hauteur de 261 540 € et un emprunt d'un montant de 600 000 € sur 15 ans, donne une capacité totale de 2 400 000 € d'investissement pour le Budget 2015.

Cette somme répond à nos objectifs, pour soutenir l'économie, mais surtout améliorer nos équipements, pour générer des économies à terme ou apporter un meilleur service à la population.

Nos principales lignes de dépenses d'investissement pour 2015 sont :

• Remboursement du capital de nos emprunts	88 800 €
• Finitions du Groupe Scolaire	214 000 €
• Rénovation de la MPT, y compris maîtrise d'œuvre et mobilier	415 835 €
• Modification de la Maison des Associations, y compris maîtrise d'œuvre	1 71 357 €
• Terrain de football synthétique	780 000 € *
• Rue de la Chaussée	361 365 €
• Sécurisation de la voirie	38 637 € *
• Rénovation de l'Eclairage Public	100 000 € *
• Piste cyclable passerelle/Zone commerciale	93 736 € *
• Etude pour projets 2016	20 000 €
• Divers aménagements et entretien de bâtiments	116 270 € *

Nota : Les chiffres portant des * sont pour l'instant des estimations

Compte tenu du bon comportement de nos dépenses de fonctionnement et malgré la baisse importante des dotations d'Etat, qui sont compensées par les recettes fiscales liées à l'augmentation de la population, le Conseil Municipal, dans l'objectif d'une maîtrise de la fiscalité, a décidé pour la seconde année consécutive de ne pas augmenter ses taux qui resteront pour 2015 : Taxe d'habitation : 10,08 %, Taxe sur le foncier bâti : 9,29 %, Taxe sur le foncier non-bâti : 21,39 %

En ce qui concerne la fiscalité des entreprises, depuis le 1er janvier 2015, c'est la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) qui perçoit cet impôt et qui par le fait en définit les taux. Ces taux n'évolueront dans les 5 prochaines années que dans l'objectif de les uniformiser sur notre intercommunalité.

Le prix de l'eau évoluera de 0,01 € par m3 (applicable en 2016). Les diverses taxes si rattachant fixées par l'Agence de l'Eau seront, quant à elles, répercutées en fonction de leur évolution. Sur ce budget, l'objectif est de constituer des réserves en vue des travaux sur la deuxième moitié du mandat. Le budget forêt quant à lui se porte bien et permet un virement au Budget Général à hauteur de 36 570 €.

Un budget complémentaire associé à la réalisation du lotissement « Le Méridien » a été ouvert en début d'année. Les recettes de cette opération viendront abonder le Budget Général (261 540 € sont déjà intégrés en 2015).

Comme promis, notre commune évolue tout en maîtrisant sa fiscalité et son endettement, pour contribuer à notre bien-être et à celui des générations futures.

Georges Cote-Colisson

Situation actuelle de notre endettement

	2008	2015	2015 avec emprunt*	2020 sans emprunts complémentaires
Capital Restant dû	799057	840362	1 312 062	824 957
Annuité de Capital	94056	88800	155 306	114 304
Annuité d'intérêts	39366	28025	27 043	19 589
Habitants	2 600	2 766	2 850	3200
Dettes par habitant	307	304	460	258

*Emprunt de 600 000 € à taux fixe et remboursement à capital constant sur 15 ans.

Selon les chiffres des Finances Publiques, l'encours moyen de dette par habitant pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants était de 838 € au 31/12/2013.

LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS

Les travaux réalisés ces dernières années aux abords de l'école ont permis de sécuriser l'accès pour les écoliers. Nous sommes aujourd'hui dans une phase de sensibilisation menée en collaboration avec les services de l'État pour que la sécurité des enfants s'améliore dans les trajets domicile-école et dans leur quotidien. Au-delà des travaux (voirie, marquage au sol...), plusieurs actions sont menées :

- Permis piéton organisé dans le temps scolaire avec la collaboration de la Police Nationale

- Journées organisées par la Sécurité Routière en milieu scolaire

- Distribution de plaquettes d'informations à tous les élèves...

Et le 20 avril, les élèves de Grande Section, CP et CE1 ont assisté à un spectacle de sensibilisation sur les situations de piéton (voir et être vu), l'importance de la ceinture de sécurité et le comportement en tant que passager d'un véhicule. Les enfants sont, en général, très réceptifs aux messages communiqués lors de représentations interactives et ludiques comme celle de «Veronino» et cela leur sera utile au quotidien.

Les enfants sont souvent prescripteurs pour leur entourage, ne vous étonnez pas si certains font des remarques sur votre comportement en tant que piéton ou conducteur. Ils voudront simplement communiquer les connaissances acquises qui feront d'eux, demain, des citoyens respectueux des règles, des citoyens responsables avec un sens civique !

Faire attention à soi et faire attention aux autres, il en va de la sécurité de tous ; pensez-y, notamment aux abords de l'école !!!

Florence Rogeboz



Oui

continuons à faire
évoluer notre village.

LOTISSEMENT LE MÉRIDIEN LES TRAVAUX DÉMARRENT



Le permis d'aménager, accordé en date du 26 mars 2015, va nous permettre de démarrer les travaux de viabilisation mi-juin, travaux réalisés sur une durée de 3 mois.

Le projet de la Maison des Aînés se concrétise avec un permis de construire en cours d'instruction. « Ages et Vie », porteur du projet, organise une réunion publique d'information le mardi 27 mai prochain à 18h30 à l'Espace Rives du Doubs. Cette rencontre sera l'occasion de présenter les modalités d'acquisition pour les investisseurs et les modalités de fonctionnement pour les résidents.

Pour le pôle médical, plusieurs étapes sont encore à franchir pour valider le projet avec notamment, l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé pour le transfert de la pharmacie. Quant aux professions médicales souhaitant s'implanter sur le site, les candidatures sont à effectuer auprès des pharmaciens, porteurs de ce projet privé.

En ce qui concerne les 7 parcelles destinées à la construction de maisons individuelles, la commission d'attribution des lots statuera dans l'été à partir des demandes écrites adressées au secrétariat de mairie. L'année 2016 verra aboutir ce projet structurant pour la commune.

Régis Marceau

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES FILLES

9/01/15 : Maëline de Pierre Barçon et Céline Marion
16/03/15 : Sajda de Fateh Benharira et Nabila Benharira
19/03/15 : Manèl de Saïd Saad Saoud et Nadia Bouadma
02/04/15 : Romy d'Antony Invernizzi et Chloé Gentit

NAISSANCES GARÇONS

14/01/15 : Siméon de Thibaud Marguet et Clélie Mercet
21/01/15 : Mathéo de Mathieu Saillard et Helena Grizon
29/01/15 : Luis de Jean-Philippe Numao Ferreira et Nathalie Bourdin

MARIAGES

14/02/15 : Philippe Bigueure et Isabelle Carton



Oui

Des règles pour bien vivre.

BIEN VIVRE ENSEMBLE L'ÉTÉ

Avec l'été qui s'annonce et la perspective des beaux jours, voici quelques petits rappels de règles à tenir.



Bruits de voisinage : Horaires de tonte ou de bricolage : **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. **Le samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h30. **Le dimanche** de 10h à 12h

Déchetterie Horaires d'été :

Lundi au samedi : 8h - 12h et 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h.

Respectez la nature : ne jetez pas vos déchets en forêt, y compris les résidus de bois ou de gazon.

Feux de plein air : Les feux de broussailles, arbres, déchets sont interdits.

Animaux : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique. Les chiens, même accompagnés, doivent être tenus en laisse. Ils ne peuvent accéder dans les lieux tels que : squares pour enfants, cours d'écoles, parcs et jardins publics. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un animal de procéder immédiatement au ramassage des déjections sur tout l'espace public.

Baignade : La baignade est interdite le long des berges du Doubs sur l'ensemble du territoire communal.

Alcool : La consommation d'alcool est interdite sur les rues places et squares, sauf autorisations spéciales (manifestations, fêtes).

Elagage : Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur conforme au plan d'urbanisme communal en vigueur. Les arbres doivent être

élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Stationnement des véhicules : Le stationnement sur les passages piétons, accès d'urgence et arrêts de bus est strictement interdit, notamment place de la mairie aux abords de l'école. Les véhicules ne doivent pas être stationnés plus de 7 jours consécutifs sur les emplacements publics.

Protégez vos habitations des intrusions :

Pensez à verrouiller portes et fenêtres même pour une courte absence. Pensez à fermer les portes à clé quand vous êtes dans des jardins ou sur des terrasses situés à l'opposé de ces portes. En cas d'absence prolongée, pensez à faire surveiller votre habitation par la police nationale (plan vacances tranquilles, contact : 0381385110) et avertissez vos voisins, ne laissez pas les volets clos pendant une longue période. Faites en sorte que votre logement paraisse vivant.

Christian Bachetti

DATES À RETENIR :

Judi 21 Mai à 14h : Nettoyage de Printemps

Vendredi 22 Mai à 19h : Fête des Mères, Espace Rives du Doubs

20 et 21 Juin : Rassemblement des Carters Fêlés

Mercredi 27 mai : présentation de la maison des aînés, Espace Rives du Doubs

29 et 30 Mai : Concerts de la Pastorale, Espace Rives du Doubs

12 et 13 Juin : Concerts du Small Orchestra Espace Rives du Doubs

Samedi 27 Juin : Feux de la St Jean organisés par l'APE, Espace Rives du Doubs

Samedi 22 Août : Soirée Moules-frites organisée par l'Etoile Sportive, Espace Rives du Doubs

Dimanche 6 Septembre : Repas des anciens d'AC-FN, Espace Rives du Doubs.

Vide-grenier, parking Hyper U.

LA COMMUNE EN CHANTIER...

En ce début de printemps, de nombreux chantiers ont été lancés sur notre commune afin de concrétiser les projets décidés par l'équipe municipale. En voici le planning.

Rue de la chaussée partie centrale (avril / mai)

Les travaux ont démarré avec la réalisation du réseau d'assainissement.



Le Syded a préparé l'enfouissement des réseaux secs de cette portion qui était encore en aérien, enfin la préparation de la requalification de voirie a débuté avec trottoir, arrêt bus, ralentisseur en vue de faire les enrobés pour la mi-Mai.

Solde des travaux du groupe scolaire (juillet / aout)

Pour le 4^{ème} et dernier été consécutif, l'école sera en travaux : rénovation des classes de maternelle au RDC et de la salle de motricité, finition de 4 classes en primaire dont la salle informatique.

Rénovation du bâtiment MPT (avril / septembre)

La réhabilitation de ce bâtiment est lancée :

- gros œuvre type désamiantage, démontage intérieur et réfection de la toiture
- remplacement des menuiseries extérieures et création d'ouvertures
- rénovation électrique et chaufferie
- travaux intérieurs, cloison, placo peinture, sol
- modification des façades avec isolation extérieure.

Aménagement de la nouvelle mairie (à partir de septembre)

Les travaux de la MPT terminés, l'aménagement de la nouvelle mairie débutera avec un nouvel ensemble de bureaux, salle de réunion et accueil situés au premier étage et le bureau de poste au RDC.

Aménagement zone du Méridien (juin / septembre)

L'aménagement de cette zone urbaine commencera début juin pour commencer les constructions à partir de mi-septembre. Une piste cyclable permettra de connecter le centre de la commune via la passerelle à la piste existante en zone commerciale.

Terrain de foot synthétique (juin / octobre)

Les travaux commenceront mi-juin par le terrassement et la préparation du sol pour y

aménager le nouveau terrain synthétique afin d'avoir un ensemble opérationnel mi-octobre.

Eclairage public (à partir de juin)

Les travaux d'étude et de consultation des entreprises sont en cours afin de lancer une première tranche de ce programme de rénovation qui sera traité par secteurs géographiques.

Sécurité routière (mai / juin)

Les commandes sont lancées pour la création d'une plateforme surélevée rue de Besançon, elle sera située au panneau d'entrée et sortie de la commune. Une deuxième plateforme de ralentissement sera installée dans cette rue pour sécuriser le passage piéton de la piste cyclable.

Une plateforme surélevée est également commandée pour la rue de la Chaussée, elle sera située entre le rond-point du chemin du train et Pontarlier.

Rénovation des bâtiments attenants au cimetière

La toiture de ces 2 annexes et les fissures de maçonnerie, ainsi que les portes seront rénovées, ces deux bâtiments étant destinés pour du stockage de matériel.

Bâtiment du dojo

Les volets de ce bâtiment seront remplacés et le plancher du tatami sera repris car il présente des signes d'affaissement.

Église

Dans l'attente des travaux importants prévus en fin de mandat, des travaux de petite maçonnerie sont entrepris pour reprendre les joints des pierres qui constituent les murs.

Lotissement du Champ du Clos première tranche (avril / juillet)

Les travaux de viabilisation de la première tranche prévue (30 parcelles) ont démarré début avril en vue d'une réception mi-juillet. Des sens de circulation spécifiques ont été retenus au quartier du Crêt afin de minimiser les désagréments liés au trafic des nombreux camions durant la période de travaux.

Pascal Lonchamp

DÉCÈS

Le 25/12/2014 : Simone Vernier, 84 ans

Le 29/01/2015 : Jocelyne Verdan, 51 ans

Le 2/02/2015 : Céline Magnin-Feysot, 41 ans

Le 14/02/2015 : Pierre Dussouillez, 85 ans

Le 01/03/15 : Marie Thérèse Rogeboz, 80 ans

Vie associative

Carnaval : Pour la première fois, Carnaval a été fêté un dimanche. Le 15 mars dernier, sous une météo clémente, les enfants, accompagnés de leurs familles, ont pu pleinement profiter de cette animation organisée par l'Association de Parents d'Elèves.

L'après-midi a commencé avec le traditionnel défilé : différents déguisements ont pu être admirés sur le parcours Rue de l'Eglise/Passerelle du Moulin et Rue du Puits sous une pluie de confettis. Arrivés à l'Espace Rives du Doubs, beignets et pop-corn ainsi que boissons diverses attendaient petits et grands. Avec le DJ aux platines, les enfants ont pu exercer leurs talents de danseurs sur la piste. Les bénévoles de l'APE ont mis tous les moyens en œuvre pour que cet évènement soit une totale réussite !!! Nous les remercions pour leur investissement dans l'animation du village.

Loto : l'école primaire a organisé son Loto annuel à l'Espace Rives du Doubs le vendredi 2 avril. Ce rendez-vous, attendu par les écoliers qui espèrent tous décrocher le gros lot, a connu un franc succès. Kiki avait toute l'attention du public présent. Les bénéfices réalisés lors de cette soirée permettront à l'école élémentaire de financer des activités diverses pour la plus grande joie des enfants. Equipe enseignante, parents se sont répartis les tâches : préparation des sandwiches, vente des cartes, buvette... pour que cette soirée se déroule dans les meilleures conditions. Un grand merci à tous.

Manifestations culturelles :

- Le 21 mars, 140 personnes étaient présentes pour une représentation théâtrale. La compagnie amateur « Yacapa » a joué deux pièces lors de cette soirée: «Quand les poules auront des dents», quiproquo suite à une distribution de courrier erronée, et «Un réveillon à la montagne» où deux familles d'origines très différentes se trouvent forcées de cohabiter pendant le réveillon. Les bénéfices de cette soirée ont été reversés à l'association «l'Apedys» de Franche-Comté qui propose un accompagnement pour les parents et enfants confrontés à des pathologies «dys» : dyslexie, dysorthographe, dyspraxie...

- L'Espace Rives du Doubs recevait pour la deuxième année consécutive « Les Marchands de Bonheur ». Le groupe, composé de 10 hommes musiciens-chanteurs, a tenu le public en haleine pendant les deux heures de spectacle avec l'interprétation de titres de la chanson française. Blagues et touches d'humour ont rythmé cette soirée. Comme l'an passé, ce concert, organisé au profit de la Ligue contre le Cancer, a fait salle comble.

Au-delà de la richesse culturelle de ces deux spectacles de qualité, nous retiendrons surtout la solidarité manifestée lors de ces deux soirées avec le soutien apporté à deux structures qui accompagnent des personnes en souffrance et leurs familles. Toutes nos félicitations !

Florence Rogeboz



FÊTE DES MÈRES

Le CCAS et la municipalité invitent les mamans de la commune à venir partager un moment de convivialité le vendredi 22 mai 2015 à l'Espace Rives du Doubs à l'occasion de la Fête des Mères. Vous avez jusqu'au 11 mai pour retourner le coupon réponse de l'invitation qui vous a été remise.

Journal édité par la commune de Doubs 25300 - Responsable communication : Régis Marceau
Rédaction et réalisation : commission communication de la Commune
Dépôt légal à parution - Impression : imprimez-moins-cher.com
Imprimé sur papier recyclé à 1 300 ex.



Animations 2015

